

C, PAR LE PÉCHÉ EST VENUE LA MORT

CEST CONNU ; chaque année, à l'occasion du premier dimanche de Carême, la figure d'Adam est proposée à notre méditation. Avant de voir le remède au problème du mal (la Croix du Christ), il est souhaitable d'avoir un diagnostic sur l'origine du désordre introduit dans Création par la faute de nos premiers parents.

Un des principaux textes que nous fournit la Bible sur ce sujet est évidemment le fameux parallèle qu'établit saint Paul, au chapitre 5 de l'Épître aux Romains, entre Adam et le Christ : de même que... de même...

Prenons le temps de regarder d'un peu plus près comment s'amorce ce parallèle, qui n'en est d'ailleurs pas tout à fait un, dans la mesure où Paul souligne sans cesse que l'effet positif (la rédemption) dépasse immensément l'effet négatif (la prolifération du mal). Voilà comment la réflexion commence :

« Nous savons que par un seul homme, le péché est entré dans le monde et que par le péché est venue la mort ». Sans chercher à s'expliquer, l'Apôtre se contente de rappeler une vérité bien connue, semble-t-il, de ses correspondants : la diffusion universelle du péché et de la mort à partir d'Adam.



Mais il s'arrête une minute pour redire les choses un peu différemment : « nous savons que, par un seul homme, le péché est entré dans le monde, et ainsi, la mort est passée en tous les hommes, étant donné que tous ont péché ». Ce qui vient en premier, c'est le péché, la mort n'en est que la conséquence. Ce n'est pas parce que l'homme a une vie limitée qu'il est nécessairement pécheur. C'est l'inverse.

Les anciennes traductions, prises à la Vulgate de saint Jérôme, donnaient « parce qu'en lui (en Adam) tous ont péchés ». Il faut reconnaître que c'est un peu plus clair que ce que nous avons (« étant donné que tous ont péché ») et ça a surtout le mérite de montrer

l'inclusion en Adam de toute l'humanité pécheresse. Bien sûr, le péché est un acte personnel, mais pour Dieu l'humanité forme un tout, comme une famille.

Poursuivons : « avant la loi de Moïse, le péché était déjà dans le monde, mais le péché ne peut être imputé à personne tant qu'il n'y a pas de loi. Pourtant, depuis Adam jusqu'à Moïse, la mort a établi son règne, même sur ceux qui n'avaient pas péché par une transgression semblable à celle d'Adam ».

Saint Paul se fait à lui-même l'objection qui pourrait être la nôtre : si le mal réside dans la non-obéissance à la volonté du Seigneur, il faut que cette volonté soit d'une façon ou d'une autre

explicite. Pour Adam, elle l'avait été dans le commandement qu'il avait entendu dans l'Eden, de ne pas manger le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, alors qu'il pouvait manger de tous les autres. Ensuite il y a aura la Loi reçue par Moïse sur le mont Sinaï et transmise au peuple d'Israël. Mais entre les deux ? Paul n'explique rien, mais il est évident que, pour lui, cette loi existait, sinon Dieu en toute justice ne pourrait rien reprocher à l'homme. C'est ce qu'on appellera la Loi naturelle inscrite dans les cœurs et dont l'Épître aux Romains (2,14-15) a déjà parlé : « quand des païens, n'ayant pas la Loi, se tiennent lieu de loi à eux-mêmes ; ils montrent que ce que la Loi ordonne est écrit dans leurs cœurs ». Malheureusement, cela ne va pas très loin : il ne suffit pas de savoir pour faire.

La situation de l'homme est donc bien celle que l'Apôtre Paul décrit quand il dit que Dieu a « *enfermé tous les hommes dans la désobéissance* (c.a.d. qu'il leur a enlevé toute illusion de pouvoir s'en sortir par eux-mêmes) pour pouvoir faire miséricorde à tous ». Moyennant le Christ, évidemment (Romains 11,32, cf. Galates 3,22).

Michel GITTON

Dimanche 22 février
Pas de messe